



Sgen-CFDT des Pays de Loire

9, place de la Gare de l'Etat, case postale n°9
44276 Nantes Cedex 2

Téléphone : 02 51 83 29 30 Fax 02 51 83 29 31

sген@cfdt Nantes.org

<http://www.sгенcfdt Nantes.org>

Nantes, le 18 janvier 2021

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Loire-Atlantique
Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education
Nationale

Objet : Demande d'attestation à tous les personnels suite au couvre-feu dès 18h.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite à la mise en place nationale du couvre-feu dès 18h le 15 janvier 2021, le Sgen-CFDT demande à ce que chaque personnel soit destinataire d'une attestation lui permettant de revenir à son domicile au-delà de 18h si nécessaire. A ce jour, seuls les directrices et directeurs ont reçu cette attestation. Pourquoi une telle distinction entre direction et adjoints ?

Vous n'êtes pas sans savoir, que beaucoup de professeurs des écoles ont besoin d'un délai sur leur lieu de travail après le temps face aux élèves (y compris après les APC lorsque celles-ci se tiennent en fin de journée) Beaucoup ne peuvent avancer leur arrivée matinale pour raisons familiales. Il y a nécessité d'utiliser les outils, présents seulement sur le lieu d'exercice, avec prise en compte du délai de transport.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre attachement au Service Public d'Éducation.

Pour le Sgen-CFDT
Pascal Lechat